

Ombudsman

Competition Number: LA-2025-108

Closing Date: December 18, 2025

The Ombudsman is an independent, impartial officer of the Legislative Assembly of Ontario who investigates complaints from the public about Ontario government services. As an Officer of the House, the Ombudsman is non-partisan and independent of the political process, the civil service, and interest groups.

Appointed by order of the Legislative Assembly of Ontario for a term of five years, and with the option to be reappointed for one further term, the Ombudsman has a mandate to investigate any decision or recommendation made or any act done or omitted in the course of the administration of the broader public sector. This includes: Ontario government organizations (including agencies, boards, commissions, and tribunals), Municipalities, Universities, School Boards, French Language Services and Child Protection Services.

Issues for review may be raised by individuals, Members of Provincial Parliament, or on the Ombudsman's own motion because of some action that has been taken or neglected to be taken by an official, or from some decision or recommendation.

The ***Ombudsman Act*** sets out the Ombudsman's powers of investigation, which include the authority to issue summonses, request documentation from public sector bodies, require evidence under oath, and inspect premises. All provincial government organizations must cooperate with the Ombudsman's investigations.

You will have a track record of making equitable decisions with sound judgement, with strong communication and collaboration skills, inspiring trust and confidence that are essential in this position. Complementing your knowledge of legislative systems and public sector management, you have demonstrated senior leadership experience in managing complex organizations, leading sensitive inquiries and identifying conflicts of interest, conducting investigations and making appropriate recommendations with a sound understanding of administration and legal rights.

Crucial to this position is practical knowledge of the law, investigatory procedures, ability to draw on formal dispute resolution and mediation skills to assess and resolve complaints ranging from dismissal to a formal hearing. With your experience working in a demanding environment, your strategic planning and management practice skills in a unionized environment round out the required level of expertise. Fluency in both official languages would be an asset.

The Ombudsman reports annually and issues special reports as appropriate, through the Speaker to the Legislative Assembly of Ontario.

Compensation shall be within the Deputy Minister's salary range (MIN \$280,343 – MAX \$408,944 April 1, 2025) and includes a defined benefit pension and group health care benefits.

Please note the interview process will be conducted in English. Only those selected for an interview will be contacted.

If you are interested in this position, please visit us at www.ola.org and select "Careers" at the bottom of the page for more details.

While we appreciate your interest in this position, only those selected for an interview will be contacted.

Numéro de dossier : LA-2025-108

Date butoir : 18 décembre 2025

L'Ombudsman est un fonctionnaire indépendant et impartial de l'Assemblée législative de l'Ontario qui enquête sur les plaintes du public concernant les services gouvernementaux de l'Ontario. En tant qu'agent de la Chambre, l'ombudsman est non partisan et indépendant du processus politique, de la fonction publique et des groupes d'intérêt.

Nommé par ordonnance de l'Assemblée législative de l'Ontario pour un mandat de cinq ans, avec possibilité d'être renommé pour un mandat supplémentaire, l'Ombudsman a le mandat d'enquêter sur toute décision ou recommandation prise ou tout acte commis ou omis dans le cadre de l'administration du secteur parapublic. Cela inclut : les organismes gouvernementaux de l'Ontario (y compris les agences, les conseils, les commissions et les tribunaux), les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services de langue française et les services de protection de l'enfance.

Les questions destinées à être examinées peuvent être soulevées par des particuliers, des membres du Parlement provincial ou à l'initiative de l'Ombudsman en raison d'une action prise ou négligée par un fonctionnaire, ou à la suite d'une décision ou d'une recommandation.

La **Loi sur l'Ombudsman** énonce les pouvoirs d'enquête de l'Ombudsman, qui incluent le pouvoir d'émettre des citations à comparaître, de réclamer des documents aux organismes du secteur public, d'exiger des preuves sous serment et d'inspecter des lieux. Toutes les organisations gouvernementales provinciales doivent coopérer avec l'Ombudsman lors d'une enquête.

Vous avez un bon jugement doublé d'un bon bilan en matière de décisions justes et équitables, de solides compétences en communication et l'esprit de collaboration. Vous êtes crédibles et vous inspirez confiance, des qualités essentielles pour occuper ce poste. En plus de votre connaissance des systèmes législatifs et de la gestion du secteur public, vous possédez une expérience de haute direction en gestion d'organisations complexes, vous savez répondre aux demandes concernant des sujets délicats, détecter les conflits d'intérêts, mener des enquêtes et formuler des recommandations appropriées grâce à une solide compréhension des droits administratifs et juridiques.

Pour occuper ce poste, il est essentiel d'avoir une connaissance pratique du droit et des procédures d'enquête, ainsi que les compétences nécessaires en résolution des différends et en médiation pour évaluer et résoudre les plaintes qui vont du congédiement aux audiences formelles. Votre expérience dans un environnement exigeant, vos compétences en planification stratégique et en gestion dans un milieu syndiqué complètent le niveau d'exigence attendu. La maîtrise des deux langues officielles est un atout.

L'Ombudsman fait rapport tous les ans et publie des rapports spéciaux, s'il y a lieu, par l'entremise du président de l'Assemblée législative de l'Ontario.

La rémunération se situe dans la fourchette salariale d'un sous-ministre (MIN 280 343 \$ – MAX 408 944 \$ au 1^{er} avril 2025) et comprend un régime à prestations déterminées ainsi que des prestations de soins de santé collectives.

Veuillez noter que l'entrevue se déroulera en anglais. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Si ce poste vous intéresse, veuillez consulter www.ola.org et sélectionner l'onglet « Carrières » en bas de la page pour plus de détails.

Bien que nous apprécions votre intérêt pour ce poste, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.